

AVICULTURE / À Alex, l'EARL Boudras a inauguré son premier poulailler de pondeuses construit dans la perspective d'installer deux jeunes agriculteurs. Le bâtiment est équipé de panneaux photovoltaïques.

Des poules, des œufs et des watts



▲ La traditionnelle remise de la clé lors de l'inauguration du bâtiment avicole de l'EARL Boudras, le 27 février à Alex, en présence de Alain Gourdol et sa famille et des différents opérateurs du chantier (constructeur, équipementiers, intégrateur ...).

Après plusieurs années de démarches, « notre projet se concrétise enfin », a confié Alain Gourdol [EARL Boudras], le 27 février à Alex devant son bâtiment avicole flambant neuf. Comme le veut la coutume, l'inauguration a réuni la famille de l'exploitant, des voisins et amis ainsi que les différents opérateurs du chantier (constructeur, équipementiers, intégrateur ...) et des élus locaux.

L'EARL Boudras compte 95 ha de terres sur lesquels sont notamment produits du tournesol semence (15 ha), du colza semence (10 ha), du petit épeautre et du soja bio (environ 20 ha). Julien, le fils d'Alain Gourdol, actuellement salarié de l'exploitation, s'est lancé dans la semence potagère. Il s'installera début 2026, tout comme sa sœur Anna qui rejoindra l'exploitation familiale en avril prochain, d'abord comme salariée. La création du bâtiment avicole (1,2 million d'euros d'investissement) s'inscrit donc dans ce projet de double installation de la cinquième génération de la famille Gourdol.

18 000 pondeuses

Le poulailler accueillera ses 18 000 pondeuses à la fin mars, lesquelles disposeront de sept hectares de parcours, soit 4 m² minimum par poule

comme le prévoit la réglementation. L'intégrateur est la Compagnie générale de l'agriculture (CGA), société familiale située près d'Aix-en-Provence et dirigée par Stéphane Monmagnon. À ce jour, la CGA collecte les œufs de vingt-deux poulaillers (dont une douzaine située sur la Drôme et les autres sur les départements 04, 05, 83 et 84). Le contrat prévoit une rémunération fixe à l'œuf produit assortie d'un complément (aide à l'installation) sur la durée de remboursement du crédit. « Pour le projet de l'EARL Boudras, nous sommes partis sur une durée de quinze ans, cela représente 30 % du montant de l'investissement », précise Stéphane Monmagnon.

Un bâtiment dans l'air du temps

Construit par BFC Constructions, le bâtiment dispose d'un système de volières Natura Nova 270 de l'équipementier allemand Big Dutchman. Les animaux peuvent se déplacer librement dans le bâtiment, entre les zones d'alimentation, de repos, de ponte et de grattage. Un passage surélevé facilite le contrôle quotidien. Les tapis à fientes situés sous les étages recueillent la plus grande partie des excréments et les transportent en dehors du bâtiment.

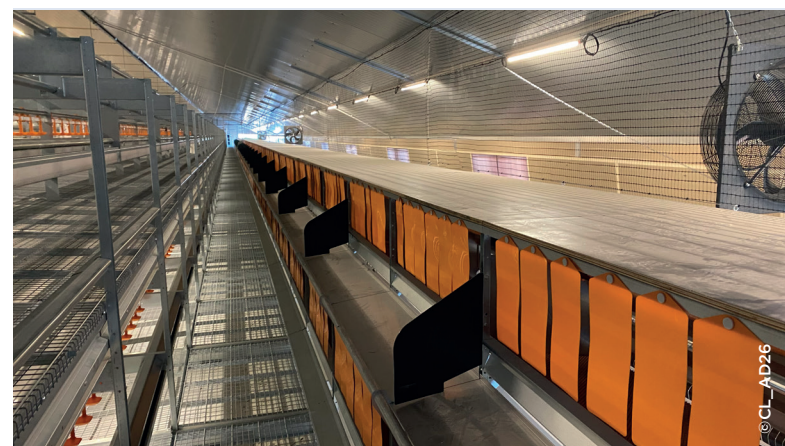
Pendant la phase de démarrage, il est possible de compartimenter les espaces. Le concepteur évoque une très grande facilité de manœuvre pendant la phase de vide sanitaire.

Le bâtiment s'inscrit donc en code 1 (accès des animaux à un parcours extérieur). « Nous sommes très heureux de l'aboutissement de ce projet car nous avons besoin de bâtiments neufs pour satisfaire la demande en œufs qui augmente de 3 à 4 % par an et pour compenser l'arrêt des cages, a souligné Stéphane Monmagnon. Entre un code 3 (cages) et un code 2 (sol sans accès à l'extérieur), il y a 20 % de perte ! Nous estimons que le code 1 est le modèle qui va remplacer la cage. »

1 300 m² de panneaux photovoltaïques

Sur la toiture du bâtiment, sont installés 1 300 m² de panneaux photovoltaïques (285 kWc de puissance). L'installation a été réalisée par la société coopérative d'intérêt collectif (Scic) Dwatts dont le siège est situé à Die et qui assure une permanence à Crest. La production attendue est de 300 MWh par an. Le chantier a été réalisé en 2024 et la mise en service de l'installation est prévue très prochainement, dès lors que le raccordement sera fait par EDF. L'EARL Boudras percevra un loyer annuel pour la location de sa toiture à Dwatts (bail emphytéotique sur trente ans) ainsi qu'un complément d'énergie en autoconsommation. « J'ai choisi Dwatts car ils sont à côté de l'exploitation », a confié Alain Gourdol. « Nous sommes ravis d'avoir pu réaliser ce projet car notre objectif est de travailler en local, a expliqué Jean-Baptiste Boyer, président directeur général de Dwatts. Nous ne proposons pas du bâtiment clé en main mais de nous adapter au projet de chaque agriculteur en intervenant assez tôt dans la conception du bâtiment. » Dwatts favorise également la revente de l'électricité produite en circuit court avec l'autoconsommation collective. Ainsi, la ferme d'Alain Gourdol alimentera d'ici la fin du premier semestre les habitants du Val de Drôme. ■

Christophe Ledoux



▲ Construit par BFC Constructions, le bâtiment dispose d'un système de volières Natura Nova de l'équipementier allemand Big Dutchman.



▲ Sur la toiture du bâtiment, sont installés 1 300 m² de panneaux photovoltaïques (285 kWc de puissance).